



Lundi 11 janvier 2016

DDFIP du Haut Rhin – CTL EMPLOI

Le 18 décembre 2015, les représentants des personnels de la DDFIP 68 sont convoqués au « CTL emploi ».

Au titre du Projet de Loi de Finances 2016 pour le département, l'évolution nette globale des emplois est de – 9.

La loi de finances pour 2016 prévoit 2 130 suppressions d'emplois pour la DGFIP, soit un volume supérieur de 6,5 % à celui de 2015 (- 2000).

Corrigé du solde des transferts entre programmes (+19 Equivalent Temps Pleins), ce sont au total 2 111 suppressions nettes d'emplois qu'il faut répartir entre les services (1 934 en 2015).

Face à cette décision politique fondée sur un dogme purement comptable, la CFTC ne peut que déplorer ces suppressions où elle siège en union syndicale avec l'UNSA.

La désertification des services publics dans les zones rurales conséquence de ces choix politiques est de plus en plus importante. Elle va jusqu'à s'étendre aux villes de moyenne importance par le biais des restructurations, imposées par des coupes budgétaires et humaines.

Pour la CFTC, les services publics de l'Etat doivent être visibles sur les territoires ruraux urbains et périurbains. La présence de services visibles est la marque de l'appartenance à une même nation.

A la DGFIP, la CFTC constate qu'aucune réflexion profonde n'est engagée sur l'avenir du réseau, des missions et des structures aussi bien au niveau national qu'au niveau local alors que l'on sait que les suppressions d'emplois vont se poursuivre.

Quelle sera la DGFIP de 2018 ?

La CFTC demande de longue date que cette réflexion soit menée par respect pour les agents qui sont en droit de savoir de quoi sera fait leur avenir professionnel, mais également pour les usagers qui voient l'accès aux services publics s'éloigner de plus en plus de chez eux.

Quelles missions ? - Quelles structures ? - Quels métiers ? - Sur quels sites ?

Une réforme de structure est indispensable à la DGFIP. Il n'est plus possible pour elle de continuer à rendre des emplois à la collectivité nationale de cette façon tout en maintenant coûte que coûte de toutes petites structures pour satisfaire des élus locaux qui, dans le même temps, au niveau national, votent sans broncher les suppressions d'emplois à la DGFIP.

Les maisons de l'Etat initiées en octobre 2014 dans une circulaire du premier ministre, devaient être mises en place pour accueillir des services de l'Etat privilégiant l'appui aux collectivités territoriales, sans exclure les services dédiés aux usagers tels ceux des services des finances publiques.

Pour la CFTC, cette démarche peut permettre de faire des économies tout en améliorant les services publics rendus aux usagers, administrés ou élus, qui peuvent retrouver tous les services habituels de l'Etat dans un lieu unique, tout en permettant aux agents de continuer de travailler dans leur bassin de vie.

A ce jour, treize maisons de l'Etat ont déjà vu le jour. Si les services du ministère de l'intérieur y sont partie prenante, force est de constater qu'aucun dialogue n'a eu lieu sur le sujet à la DGFIP avec les organisations syndicales.

La DG préfère prélever des emplois avec actuellement des agents qui n'arrivent plus à fournir un service public de qualité tout en travaillant dans des conditions difficiles : isolement, vulnérabilité des postes, problèmes de sécurité, difficultés à prendre des congés.

En définitive, cette situation pèse lourdement sur les agents de la DGFIP et leurs conditions de vie au travail.